

Branche/entreprise	Effectif	Salaires minimaux	Divers
Tertiaire			
Commerce de détail			
Coop	Augmentation de 140.- pour tous les salaires jusqu'à 4800.-; en tout, la masse salariale a été augmentée de 2,2%.		
Lidl			Négociations salariales en janvier 2024 entrée en vigueur en mars 2024.
Shops de stations-service		130.- d'augmentation des salaires minimaux CCT	
Hôtellerie et restauration			
Hôtellerie et restauration	Compensation du renchérissement à tous les échelons salariaux.	A partir du 1er janvier 2024, de nouveaux salaires minimaux seront applicables à tous les employés de l'hôtellerie-restauration. Le renchérissement sera compensé à tous les niveaux de salaire minimum et à chaque niveau, les salaires minimums mensuels augmenteront en plus de 5 francs en termes réels. Les salaires minimaux augmentent ainsi de 56 à 103 CHF selon l'échelon salarial.	
Alimentation (décidé en juin 2023)			
Boulangerie	Pas de modifications pour 2024	Adaptation des salaires minimaux au 1 ^{er} janvier 2025 avec DFO CCT 2025.	
Fenaco	Les négociations salariales ont échoué. Fenaco a décidé unilatéralement une augmentation générale de 1,2% et individuelle de 0.84%.	-	Au moins 60.- d'augmentation pour tous.
Santé			
Argovie Hôpital cantonal d'Argovie (KSA) Hôpital cantonal de Baden (KSB) Psychiatrie (PDAG)	Les négociations salariales ont échoué		

Branche/entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
Bâle-Campagne Hôpital cantonal (KSBL) Psychiatrie (PBL)			Aucune information
Bâle-Ville Hôpital universitaire (USB) Psychiatrie universitaire (UPK) Hôpital Felix-Platter (UAFP) Hôpital pédiatrique universitaire des deux Bâle (UKBB) Rehab Bâle			Aucune information
Jura Hôpital du Jura	2,8% sur la grille salariale au titre de compensation de l'inflation 2023 et rattrapage partiel de l'inflation 2022.		Echelon salarial automatique annuel (en moyenne entre 1,5 et 1,8%) au titre d'ancienneté pour les employés qui n'ont pas atteint le plafond de leur classe salariale.
Neuchâtel Hôpital, Centre psychiatrique, EMS et soins à domicile	+2,2% sur la grille salariale, au titre de compensation de l'inflation 2023 et rattrapage partiel de l'inflation 2022		Echelon salariale automatique annuel (en moyenne entre 1,5 et 1,8%) au titre d'ancienneté pour les employés qui n'ont pas atteint le plafond de leur classe salariale.
Fribourg Hôpital de Fribourg	Pas encore connu		Augmentation salariale annuelle (en moyenne entre 1,5 et 2%) au titre d'ancienneté pour les employés qui n'ont pas atteint le plafond de leur classe salariale.
Thurgovie Hôpital de Thurgovie SA (STAG)			Nichts bekannt
Vaud Hôpital, EMS et soins à domicile	1,9% sur la grille salariale au titre de compensation de l'inflation 2023 et 2022 (rattrapage partiel)		Echelon salarial automatique annuel (en moyenne 2 %) au titre d'ancienneté pour les employés qui n'ont pas atteint le plafond de leur classe salariale.
Valais Hôpital du Valais	Pas encore connu/pas encore définitif. A ce jour, 1,5% d'indexation de la grille salariale à l'inflation. Négociations en cours.		Echelon salarial automatique annuel (en moyenne entre 1,5 et 2%) au titre d'ancienneté pour les employés qui n'ont pas atteint le plafond de leur classe salariale.
Hôpital Riviera-Chablais	Pas encore connu/définitif. Négociations encore en cours.		Echelon salarial automatique annuel (en moyenne entre 1,5 et 2%) au titre d'ancienneté pour les employés qui n'ont pas atteint le plafond de leur classe salariale.

Branche/entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
Zoug Hôpital cantonal de Zoug SA			Aucune information
VIVA SA EMS			Aucune information
Lucerne LUKS/Lups			Aucune information
Nettoyage			
Nettoyage Suisse romande		Augmentation entre 1% et 1,3%. 1,3% pour les catégories professionnelles les plus basses (sans qualifications), qui représentent 80% du personnel.	Les négociations ont abouti pour la CCT 2025-2028. Compensation annuelle automatique du renchérissement (IPC) pour les salaires minimaux, plus augmentation de 1% des salaires réels chaque année pendant quatre ans.
Nettoyage Suisse alémanique		Hausse de 3% des salaires minimaux	
Coiffure			
Coiffure		Entre 1,8% et 12,5% d'augmentation en 2024 en fonction de la catégorie professionnelle et du nombre d'années d'expérience professionnelle.	La nouvelle CCT prévoit une évolution significative des salaires minimaux sur 4 ans, pouvant aller jusqu'à +20% d'augmentation, plus jours de vacances supplémentaires.
Transports			
VBZ (transports publics zurichois)			Aucune information
Auto AG Uri			Aucune information
Sécurité			
Sécurité		Entre 1.6% et 1.8% d'augmentation des salaires minimaux, selon catégorie	
Industrie			
Industrie chimique et pharmaceutique			
BASF			Aucune information
DSM Nutritional, Sisseln AG			Aucune information
DSM, Lalden			Aucune information
EMS Chemie			Résiliation de la convention au 31 déc. 2023
Lonza			Aucune information
Novartis			Aucune information

Branche/entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
Syngenta, Monthey			Aucune information
Monosuisse			Aucune information
Industrie électrique et de l'énergie			
Groupe e, Fribourg	Augmentation de 1040.-/an si le salaire annuel ne dépasse pas 120% du salaire moyen de la classe de fonction ; + 1,2% de la masse salariale pour les augmentations individuelles		
Viteos			Aucune information
Industrie MEM			
CCT Industrie MEM		Augmentation de 1.7%	
Georg Fischer Machining Solutions			Aucune information
Jakob Müller AG			Aucune information
Nussbaum AG			Aucune information
Schindler Ascenseurs			Aucune information
Horlogerie et industrie microtechnique			
Industrie horlogère Suisse romande et Tessin			Négociations en cours
Industrie horlogère Suisse alémanique			Négociations en cours
Industrie graphique			
Gutenberg Druck	Pas de négociations salariales, pas de DFO		
Autres			
Ypsomed			Aucune information
Artisanat			
Secteur principal de la construction			
Secteur principal national de la construction	Pas de modifications	Pas de modifications	
Second-œuvre			

Branche/entreprise	Effectif	Salaire minimal	Divers
Second-œuvre Suisse romande	Augmentation générale de 125.-	Augmentation générale de 125.-	Nouvelle grille des salaires renégociés jusqu'en 2027, avec indexation possible de +1,5% en cas de renchérissement.
Industrie des produits en béton	À partir du 1 ^{er} janvier 2024 CHF 100.- par mois	Augmentation des salaires minimaux à partir du 1 ^{er} janvier 2024 entre CHF 100 et CHF 125.-	
Carrosserie	Augmentation de 125.-/mois pour tous les salaires réels jusqu'à 6700.-/mois et seulement pour les personnes engagées avant le 1 ^{er} oct. 2023	Augmentation de 125.-/mois pour tous les salaires minimaux jusqu'à 6700.-/mois et seulement pour les personnes engagées avant le 1 ^{er} oct. 2023	
UPSA Zurich (automobile)			Aucune information
UPSA Argovie (automobile)	Jusqu'à CHF 100.- selon la profession	Augmentation du salaire minimum jusqu'à 1,58% selon la profession.	
Garages Neuchâtel	Augmentation de 75.- des salaires réels et hausse de 1.5% recommandée pour les entreprises qui en ont les moyens	Augmentation de 100.- pour tous les salaires minimaux	
Garages Jura			Nouvelle CCT, avec demande de DFO. Nouveau tableau pour 2024.
Installations électriques et de télécommunication	Au 1 ^{er} janvier 2024, augmentation générale de 2,2% des salaires effectifs en vigueur au 31 déc. 2023, pour tous les salariés assujettis à la CCT et engagés avant le 1 ^{er} oct. 2023.	Les salaires minimaux 2023 resteront inchangés en 2024.	
Enveloppe des édifices	Augmentation de 100.-	Augmentation de 1.6%	
Technique du bâtiment	Augmentation générale de 120.-	Selon le tableau des salaires 2024.	-
Échafaudage	Augmentation générale au 1 ^{er} avril 2023 Augmentation générale des salaires effectifs de 1,5% à partir du 1 ^{er} avril /janvier 2024.	Au 1 ^{er} avril 2024, augmentation des salaires minimaux de 2,25 %; B1 2,75% Q: CHF 5560 A: CHF 5350 B1: CHF 5000 B2: CHF 4600 C: CHF 4460	Très bon accord salarial, contrairement aux années précédentes. La très nette augmentation des salaires minimaux était souhaitée aussi par les employeurs.

Branche/entreprise	Effectif	Salaires minimaux	Divers
Construction en bois	Augmentation pour les salariés avec plus de 10 ans d'expérience professionnelle: CHF 90.- Augmentation individuelle de 90.-; peut être calculée en tenant compte de l'augmentation de 2022.	Le tableau salarial est augmenté de 3%	
Industrie du bois	Augmentation générale de CHF 50.-	Augmentation de 1.5% des salaires minimaux	
Plâtrerie-peinture	-	-	Rien, puisque négociations CCT en 2024
Pierre naturelle	N'est pas encore décidé		
Construction métallique	Augmentation générale de 85.-, plus augmentation de 0.75% de la masse salariale soumise à la CCT pour augmentations individuelles	Selon le tableau des salaires 2024.	-
Industrie du meuble	Augmentation générale de 1%, plus 0.5 individuelle	1.5% d'augmentation plus un jour de vacances	
Manufactures d'orgues	-	-	Pas de négociations pour 2024
Location de services		Augmentation entre 180.- et 200.-	
Menuiserie	Augmentation générale de salaire: 60.- par mois avec une charge de travail de 100% ; Augmentation individuelle de salaire: 30 CHF à la discrétion de l'employeur.	150 Franken	Generelle Lohnerhöhung: 60.- pro Monat bei einem 100% Pensum; individuelle Lohnerhöhung: 30 CHF im Ermessen des Arbeitgebers
Tuilerie-briqueterie	Augmentation générale: 120.-	Salaires minimaux à partir de 2024 : Jusqu'à 19 ans : 4000.- (pas de modification) De 19 à 22 ans: 4200.- / 4275.- (+75.-) >23 ans 4400.- / 4500.- (+100.-)	
Carrelage et poêlerie-fumisterie	Augmentation générale de 70.- /mois, plus 1% de la masse salariale AVS pour des augmentations individuelles	Pas de modification	Cette augmentation salariale compense la hausse de l'IPC à décembre 2023 (base mai 2000)
Construction de voies ferrées	Pas d'adaptation.		
Cadres de la construction et contremaîtres			Les négociations débuteront en novembre 2024